



Département de Saône-et-Loire
Arrondissement
de Chalon S/Saône

SEANCE DU 22 juin 2017

N°2017-057

Objet :

**Rapport d'utilisation de la
Dotation de Solidarité Urbaine
(DSU) 2016**

Convocation du : 15 juin 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 23

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de MONTCEAU-LES-MINES**

L'an deux mille dix-sept et le jeudi vingt-deux juin le conseil municipal de la commune de Montceau-les-Mines, s'est réuni à 19h00 au lieu ordinaire de ses séances, Salle d'Honneur - Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Marie-Claude JARROT, Maire.

Etaient présents :

MME JARROT : Maire
M. DUPARAY, MME FRIZOT, M. GRONFIER, MME LAFOREST, MME RAMES, M. SOUVIGNY, MME BERARD : Maires-adjoints
M. FURNO, M. PERRIGUEUR, MME BOUTELOUP, M. ANDRE, MME KAHOUADJI, MME MATHOS, M. MARINOT, MME BARNET, MME PLANTIN, MME GHULAM NABI, M. GALANTYJ, M. SELVEZ, M. BRETIN, MME DECROZANT, MME BONIN : Conseillers Municipaux

Absents et excusés :

MME BUCHALIK (donne pouvoir à MME RAMES), M. TRAMOY (donne pouvoir à M. GRONFIER), MME PIGUET (donne pouvoir à MME BOUTELOUP), M. JANDARD (donne pouvoir à MME GHULAM NABI), M. SAUSSARD (donne pouvoir à MME MATHOS), MME LONGUEVILLE (donne pouvoir à M. PERRIGUEUR), MME GRAZIA (donne pouvoir à M. BRETIN), M. POLITI (donne pouvoir à M. SELVEZ), MME LEBLANC (donne pouvoir à MME DECROZANT)
M. NOIROT (absent excusé)

Secrétaire de séance :

Mme Pauline PLANTIN

Rapport présenté par :

Mme Marie-Claude JARROT

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), instituée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991 est une composante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Elle a pour objet de permettre aux collectivités locales confrontées à une insuffisance de ressources, de faire face aux charges qu'implique l'amélioration des services offerts aux habitants des quartiers les plus défavorisés.

Conformément aux dispositions de l'article L 1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport retraçant les actions menées par la Ville dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine doit être présenté au Conseil Municipal au cours du premier semestre de l'année suivante.

Au titre de 2016, la DSU allouée à la Ville de Montceau-les-Mines s'est élevée à 2 498 464 €.

Pour permettre un développement urbain social et solidaire en direction des quartiers les plus défavorisés mais également sur l'ensemble du territoire communal, la Ville de Montceau-les-Mines a mis en place un certain nombre d'actions, notamment dans le domaine de la culture, du sport, de l'enfance et de la jeunesse, et de l'action sociale.

Ces actions de développement social urbain réalisées notamment grâce à la DSU font l'objet du rapport ci-joint.

Il est proposé au Conseil Municipal **d'approuver** le rapport relatif à l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine 2016, joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

adopte à l'unanimité,
Pour : 32
Contre : 00
Abstention : 00
Ne prend pas part : 00

Le Maire,
Marie-Claude JARROT



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/07/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/07/2017

DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE 2016

RAPPORT D'UTILISATION

Depuis la réforme de 2014 de la politique de la ville, 2 quartiers ont été reconnus prioritaires sur la ville de Montceau-les-Mines, le Bois du Verne et les Rives du Plessis.

Au dernier recensement (INSEE 2011), le quartier du Bois du Verne comptait 1040 habitants et le quartier des Rives du Plessis , 1270 habitants.

La population des ces 2 quartiers se répartit de la façon suivante :

ITEMS	Rives du plessis	Bois du Verne
Population de 65 ans et plus	18%	20%
Population étrangère	22%	5%
Familles monoparentales	28%	14%
Parc logement HLM	81%	35%
Chômeurs 15/64 ans	38 %	17%

En 2016, les politiques publiques mises en œuvre par la Ville de Montceau-les-Mines, en faveur de ces quartiers prioritaires mais également sur l'ensemble du territoire communal, peuvent se décliner selon deux grandes orientations :

- Réduire les inégalités
- Renforcer la solidarité en direction des familles

La réduction des inégalités:

Le programme de réussite éducative a pour objectif d'accompagner des enfants et des adolescents issus des quartiers prioritaires qui présentent des signes de vulnérabilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement et leurs difficultés. Les actions de soutien prennent la forme d'un suivi individualisé effectué par une équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) réunissant des professionnels divers : enseignants, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, psychologues, intervenants sportifs, culturels...

Sur les 73 enfants accompagnées, 20 résident au Bois du Verne et 21 aux Rives du Plessis.

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) , contractualisé avec la Caisse d'Allocations Familiales, vise à offrir aux enfants et à leurs parents, en lien avec l'Education Nationale, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.

Les ateliers d'accompagnement à la scolarité, mis en place en priorité dans les quartiers Politique de la Ville, proposent des apports diversifiés et une pédagogie du détour afin d'aider les enfants à acquérir des méthodes et renforcer leur confiance dans leur capacité à réussir, d'élargir leurs centres d'intérêts et valoriser leurs acquis, de renforcer des moyens d'expression et d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité.

Ces actions ont lieu en dehors du temps scolaire et sont menées en collaboration avec les équipes éducatives des établissements scolaires.

Les politiques éducatives et de prévention en direction de la petite enfance et de l'enfance :

Les accueils et les activités en direction de la Petite Enfance et de L'Enfance s'appuient sur des projets socio-éducatifs de qualité, adaptés aux besoins des enfants.

Il s'agit de permettre aux familles et aux enfants, l'accès à des équipements où la mixité et l'égalité des chances sont favorisées.

Les structures Petite Enfance et Enfance de la Ville préparent les enfants à la vie en société, elles sont les premières écoles du « vivre ensemble ».

Les enfants porteurs de handicap, qui participent aussi à cette diversité, sont intégrés tout comme les autres enfants. Des équipes pluridisciplinaires sont mobilisées au quotidien pour assurer l'accueil, le soin, le développement et le bien être de l'enfant.

L'objectif principal est de permettre l'épanouissement et l'enrichissement de l'enfant en toute sécurité, dans un cadre de vie collective agréable, dans le respect et la citoyenneté.

La tarification s'applique en fonction des revenus des familles et du nombre d'enfants à charge, afin de favoriser l'accueil de tous les enfants, issus de tous les milieux socio-culturels, dans les structures Petite Enfance et dans les accueils périscolaires et extrascolaires.

Sur le secteur de la Petite Enfance, sur 167 accueils, 75 ont été attribués à des enfants de familles en insertion, avec un tarif de moins de 1€ de l'heure.

Le pôle solidarité décline les grandes orientations de la politique d'action sociale de la Ville, à savoir :

- Repérer et apporter une solution dans les situations d'urgence sociale : CCAS, épicerie sociale, logement d'urgence....,
- Accompagner la reprise d'emploi (aides financières, aide dans les démarches ...),
- Accompagner l'accès aux droits,
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif,
- Organiser des rencontres intergénérationnelles,
- Lutter contre l'isolement.

Le CCAS reçoit tout public en situation de fragilité, financière, administrative, familiale pour essentiellement un accès aux droits.

En 2016, 1450 contacts téléphoniques ou physiques ont été recensés, avec une importance toute particulière portée au premier accueil.

Les personnes sont reçues ponctuellement ou bénéficient d'un accompagnement par un travailleur social. A ce jour, 184 personnes sont accompagnées.

Les aides financières apportées par le CCAS en 2016 s'élèvent 42 947 € et concernent des cartes de bus, des bons alimentaires, la restauration scolaire, les classes de neige et les secours d'urgence.

Les travailleurs sociaux ont porté plusieurs actions collectives : animation du jardin, action d'insertion sociale « rev'on couleur », reconnue et récompensée dans le cadre de la manifestation « Mine de Talents. »

Le CCAS gère également l'épicerie sociale qui est un lieu d'aide alimentaire et d'accompagnement éducatif auprès des bénéficiaires, avec plusieurs objectifs : aider les familles montcelliennes en difficulté et lutter contre le gaspillage alimentaire. En 2016, 274 familles en sont bénéficiaires, ce qui représente environ 800 personnes.

Le centre social le Trait d'Union est le lieu privilégié pour rompre l'isolement, créer du lien et effacer les inégalités.

En 2016, la structure a comptabilisé 7 535 contacts, physiques ou téléphoniques avec une augmentation de la demande au niveau de l'Espace Public Numérique

Le Centre social compte 419 adhérents : 50% sont des femmes, 49 % sont issus des quartiers prioritaires.

La moitié des adhérents relève du 1^{er} coefficient familial de la CAF, ce qui correspond à des ressources inférieures à 480€.

Le centre social propose diverses activités : sportives, manuelles, mais aussi des sorties, des spectacles, des rencontres parents-enfants, des après-midi jeux, et des événements ponctuelles (braderie, fêtes des voisins, ...) ...

Le recrutement de 3 adultes relais et d'un chargé de mission intervenant sur les 2 quartiers prioritaires a permis de développer une mission de médiation sociale.

En 2016, le centre social a commencé à délocaliser des actions au quartier du Bois du Verne.

Des groupes « projets » sont constitués, composés d'agents de la Ville, d'élus, d'habitants « ressources », et des partenaires afin de favoriser la co-construction.

Bourse au permis de conduire : ce dispositif a pour objectif de permettre l'accès des jeunes Montcelliens au permis de conduire, véritable vecteur d'insertion professionnelle et de vie sociale.

La Ville de Montceau prend en charge le coût total du permis de conduire, soit pour l'année 2016, 8 700 €, en échange d'activités d'intérêt collectif effectuées par les jeunes.

Un suivi régulier des jeunes bénéficiaires est assuré par un agent référent du service jeunesse, en relation avec l'auto-école et les différents partenaires. Cet accompagnement est déterminant dans la réussite, le suivi et l'implication des jeunes.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, résidant à Montceau-les-Mines, issus prioritairement des quartiers prioritaires ou de veille sociale, identifiés dans le contrat de ville. Pour l'année 2016, 10 jeunes en ont bénéficié, dont 6 issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, avec autant de garçons que de filles.

Bourse au BAFA : ce dispositif a pour objectif d'aider les jeunes Montcelliens à obtenir le B.A.F.A. et devenir animateur.

La ville de Montceau prend en charge le coût total de la formation du Brevet d'Aptitude au Fonction d'Animateur, soit pour l'année 2016, 4 000 €, en échange d'activités d'intérêt collectif effectuées par les jeunes.

Un accompagnement du jeune bénéficiaire est réalisé par un agent référent du service jeunesse, en relation avec l'organisme formateur.

Pour l'année 2016, 10 jeunes en ont bénéficié, dont 3 sont issus des quartiers prioritaires politique de la Ville, avec 1 garçon et 2 filles.

Pour ces 2 dispositifs, bourse au permis, bourse au BAFA, le public touché correspond bien au public cible des quartiers prioritaires, puisqu'il représente près de la moitié des bénéficiaires, public qui connaît de réelles difficultés financières et des problématiques d'insertion sociale importantes.

Les jeunes concernés ne pourraient pas accéder à ces formations hors ce dispositif.

Au-delà l'aide financière, le suivi personnalisé des bénéficiaires est indispensable et déterminant à la réussite des jeunes.

Pour 2016, en intégrant à la fois les prestations payées aux organismes de formation et les charges du personnel de la Ville encadrant les dispositifs, ces 2 opérations ont représenté un coût global de 25 794 €.

L'orchestre à l'école : « découverte des cuivres » est composé de trompettes, de cors, de trombones et de tubas. Par petits groupes, les élèves ont un atelier instrumental d'une heure avec un enseignant spécialiste de leur instrument, puis la classe entière se réunit pour une heure de pratique collective avec tous les professeurs.

Sur la durée du projet, les instruments sont prêtés aux élèves, qui peuvent emmener les instruments chez eux pour les travailler entre chaque séance. Les élèves jouent en groupe dès les premières séances.

L'orchestre à l'école est un moyen de réduire l'inégalité des chances.

La pratique instrumentale influence de manière positive les compétences cognitives de l'élève. Elle met en œuvre la mémoire, le raisonnement, la connaissance, l'initiation au langage musical et de son système de codage, à l'écrit et à l'oral. Ce travail autour d'un code musical peut contribuer à faire progresser les élèves dans la maîtrise du code alphabétique.

Par ailleurs, se situer individuellement dans un ensemble musical ou se repérer dans une œuvre développera des compétences utiles dans les activités de maîtrise de la langue.

La pratique musicale collective donne aux élèves le goût de l'effort et la volonté d'atteindre un certain niveau d'exigence. C'est un outil qui contribue à lutter contre l'échec scolaire en donnant l'envie de présenter un travail de qualité.

La musique dans les quartiers : Dans le cadre du festival « Tango Swing et Bretelles », des concerts ont été programmés dans les différents quartiers de la ville, notamment au Bois du Verne et aux Rives du Plessis.

Un des objectifs principaux est de rendre accessible à tous la musique et les différentes formes artistiques.

Apporter des événements dans le quartier contribue à lui donner une vraie place au sein de la Ville, à réduire les inégalités et à répondre à une vraie demande culturelle des habitants.

En 2016, ce sont 10 concerts qui ont eu lieu dans différents quartiers de la Ville. 3 se sont déroulés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville et ont rassemblé 324 personnes.

Le renforcement de la solidarité notamment en direction des familles :

La Parentalité :

La Maison de la Parentalité accueille toutes les familles, gratuitement et sans conditions de ressources, de lieu de résidence, d'âge ou de milieu socio-culturel.

Elle propose des accueils libres (accès à une salle avec des jeux, des ateliers), des conférences, des soirées à thèmes parents/enfants dans l'objectif de permettre aux parents de se rencontrer, de partager, d'échanger dans un lieu aménagé et convivial et de lutter contre l'isolement.

Les professionnels accueillent, écoutent, orientent et soutiennent les parents dans leurs aptitudes parentales.

Inaugurée fin novembre 2016, mais fonctionnant depuis septembre 2016, la maison de la Parentalité a déjà accueilli une cinquantaine de parents ou familles différentes qui ont participé, au moins une fois, à une activité.

Les quartiers les plus représentés sont ceux du Bois du Verne, des Rives du Plessis, de Bellevue et du Bois Roulot.

« L'été du lac » :

Le lac du Plessis devient, pendant la période estivale, le centre d'attractivité de la ville.

A travers cette manifestation, la Ville de Montceau répond à différents objectifs :

- * Inviter les montcelliens à se réapproprier le lac du Plessis
- * Rompre l'isolement et élargir l'environnement des habitants
- * Renforcer les liens familiaux et faire connaître de nouvelles activités de loisirs notamment pour les familles qui ne partent pas en vacances
- * Favoriser la mixité sociale, culturelle et générationnelle

Pour atteindre ces objectifs, les services de la Ville ont travaillé de manière concertée afin de développer un programme d'activités riche à destination de tous les publics, familles, personnes âgées, adolescents, personnes seules...

Ainsi, différentes animations ont été proposées : activités sportives, nautiques, ludiques, concerts, bals, pique-niques géants, marchés artisanaux....

Le centre social le Trait d'Union, les centres de loisirs ont délocalisés leurs activités au bord du lac du Plessis afin de profiter du cadre.

Cette manifestation a accueilli 4 144 montcelliens, dont 614 habitants du Plessis et 428 habitants du Bois du verne.

Les actions envers la jeunesse et les familles :

Différentes actions ont été mises en place afin de favoriser l'autonomie, promouvoir l'ouverture culturelle, la mixité sociale et faire découvrir de nouvelles activités sur la Ville.

Des activités de loisirs, mais aussi de citoyenneté ou des projets facilitant l'insertion sociale et/ou professionnelle (bourse au permis, aide au BAFA ...) sont développés pour les jeunes.

Les activités sportives et de loisirs :

Des actions sont mises en œuvre en faveur des familles montcelliennes, pour faciliter l'accès aux activités sportives et de loisirs.

Ces actions visent à renforcer les liens sociaux, rompre l'isolement et favoriser la mixité sociale et culturelle, mais proposent également des activités qui permettront, par l'intermédiaire des pratiques sportives, la découverte de soi, des autres, d'une passion ...

Grâce au Centre nautique et à la base de voile, elles permettent d'identifier le quartier des Rives du Plessis, comme un lieu de loisirs

Ces activités concernent toute la famille, les enfants comme les adultes, avec à chaque fois des tarifs préférentiels pour les habitants de Montceau..

Pour les enfants, la Ville de Montceau a créé l'Ecole Municipale des Sports qui propose :

- * de l'éveil corporel ludique, grâce auquel l'enfant découvre et utilise son corps au travers d'activités ludiques.

	Montceau		CUCM		Hors CUCM	
		%		%		%
Tarifs	12,00 €		17,50 €		23,00 €	
Fréquentatio n	29	71	12	29	0	0

* un « Pass'Sport » permet à l'enfant de découvrir et pratiquer de nouvelles activités sportives qui lui serviront de passerelle d'accès aux associations.

	Montceau		CUCM		Hors CUCM	
		%		%		%
Tarifs	12,00 €		17,50 €		23,00 €	
Fréquentation	32	84	6	16	0	0

* Aquajeux et Aquanage :

L'Aquajeux permet aux enfants de 4 à 6 ans de se familiariser au milieu aquatique grâce à des parcours aménagés.

L'Aquanage, réservé aux enfants de 6 à 10 ans, les initie à la natation afin d'atteindre l'autonomie aquatique sur une distance de 15 mètres.

	Montceau		CUCM		Hors CUCM	
		%		%		%
Tarifs	33,65 €		35,70 €		37,70 €	
Fréquentation	103	56	77	41	5	3

Pour les adultes, le Centre nautique propose des activités :

* L'Aquagym pour entretenir sa forme

* L'Aquabike pour entretenir sa forme en utilisant un vélo aquatique.

L'animation du réseau VIF (Violence Intra Familiale) :

Composé d'une quinzaine de partenaires, le réseau VIF est adossé au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Les objectifs sont :

- * Sensibiliser le public à la problématique des violences intrafamiliales
- * Prévenir les phénomènes de violences intrafamiliales
- * Les traiter le plus efficacement possible, en coordonnant tous les moyens existants pour permettre aux victimes de rompre le silence et de construire des solutions
- * Améliorer la prise en charge des personnes victimes de violences sur le territoire en construisant des réponses inter partenariales concertées
- * Accompagner et former les professionnels
- * Prévenir la récurrence

Pour 2016, les membres du réseau ont travaillé sur plusieurs axes :

1/ Approfondir la formation des membres du réseau : participation au module de formation pluridisciplinaire de niveau 2 pour les personnes qui ont déjà le niveau 1.

2/ Poursuivre l'analyse de la pratique avec un nouveau prestataire.

3/ Elaborer un outil partagé de recueil des situations et de statistiques avec les données des échanges des membres du réseau.

4/ Préparer des interventions de sensibilisations auprès de professionnels, auprès des classes de lycées professionnels et auprès des habitants.

Au titre de l'année, 2016 le réseau VIF a traité une vingtaine de situations.

Au-delà des 2 grandes orientations que sont la réduction des inégalités et le renforcement de la solidarité en direction des familles, la ville de Montceau a souhaité mettre la jeunesse au cœur de son action. Un espace dédié a été aménagé au centre ville, au sein des Ateliers du jour, pour accueillir les jeunes et leur proposer de nombreuses activités.

Les vacances d'Eté :

Une programmation riche et diversifiée, ainsi qu'une véritable proposition d'ouverture culturelle et sociale a permis d'attirer de nombreux jeunes, avec pour constat une véritable mixité sociale dans les effectifs, le rétablissement progressif d'une mixité garçons/filles et un public représenté dans chaque tranche d'âge de 11 à 18 ans.

161 séquences d'activités ont été proposées avec une centaine d'activités différentes. La programmation a été très accessible, seulement 24 sorties étaient payantes.

Ont également été organisées 8 soirées à thèmes, 9 activités extramuros : canyoning, rafting, via ferrata, Walibi, PAL, lacs, accrobranches... des activités sportives : piscine, basket, badminton, tir à l'arc, boxe, VTT, tennis de table, volley-ball...et des activités culturelles : stage de graff, stage de cuisine, stage de danse hip-hop, stage arts du papier, stage de dessin, visite SPA, sortie à Chalon dans la rue, musée du cinéma à Lyon, musée de la photo...

Le festival radioactif :

le Service Jeunesse de la ville de Montceau a participé à "la semaine de la presse à l'école" en organisant le Festival Radioactif.

Ce festival a eu lieu le jeudi 24 mars 2016, de 9h à 17h dans les différents équipements des Ateliers Du Jour. Trois classes des lycées Henri Parriat, Théodore Monod et Françoise Dolto se sont prêtées au jeu.

Au total ce sont 60 jeunes qui se sont mis dans la peau de journalistes l'instant d'une journée.

Le journal a ensuite été diffusé le soir même sur www.positivradio.fr et téléchargeable dès le lendemain.

Cet évènement est un véritable **outil d'expression pour les jeunes**. Il leur permet d'appréhender les problématiques du métier de journaliste et de s'intéresser à l'actualité. Il leur permet surtout de se construire une opinion, une réflexion sur des sujets de fond.

Animation d'une web-radio : « Positiv'radio » avec des émissions sont proposées par les jeunes :

- Ze last week : les mardis de 17h00 à 19h00.
- Débattiez-vous : les jeudis de 19h00 à 22h00 ou les samedis de 14h00 à 17h00.
- Le lundi c'est Samy : les mercredis de 14h00 à 16h00.
- Positiv'live : enregistrement et interview de groupes locaux : les samedis de 14h00 à 17h00, 1 fois par mois.
- Emission avec l'école de la 2^{de} chance : les mercredis de 16h00 à 18h00, 1 fois par mois.

La radio est un outil pédagogique très riche. Cette activité permet de valoriser et de développer la capacité d'expression et d'information des jeunes.

L'aménagement du nouvel espace jeunesse, la modification des modalités de fonctionnement, des horaires, ont permis la redynamisation du service qui se traduit notamment par une forte progression des adhésions des jeunes issus de tous les quartiers et notamment ceux identifiés comme prioritaires.

Une trentaine de jeunes adhérents sont issus des quartiers des Rives du Plessis et du Bois du Verne, avec une répartition garçons/filles en nette évolution. Ainsi, en 2016, les filles représentaient 40% de filles, pour 25% en 2015.

EVOLUTION DES ADHESIONS AU SERVICE JEUNESSE

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
216	147	140	102	109	63	40	246

Enfin, pour accompagner l'ensemble de ces actions, la Ville de Montceau intervient également sur le cadre de vie notamment par le réaménagement des berges du Plessis avec la création d'un chemin piéton, l'installation de mobilier urbain et de sanitaire public, d'un promontoire de pêche, permettant ainsi à un large public de profiter pleinement des lieux.

La Ville de Montceau a également souhaité que les jeunes « investissent » le centre ville. Aussi, un espace a été aménagé aux Ateliers du Jour, spécialement dédié et où ils peuvent se retrouver. Un nouveau lieu qui explique en grande partie la très forte augmentation du nombre de jeunes fréquentant le service jeunesse.

Par ailleurs pour répondre à la désertification médicale, la ville a favorisé l'ouverture d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire en réaménageant l'ex établissement acheté au département. Soient 1500 m² ont été ainsi rénovés permettant l'installation de 21 praticiens à terme.

Enfin, la reprise de la réhabilitation des Parc Miniers améliore l'attractivité de l'offre de loisirs gratuits notamment avec la création d'un verger conservatoire, d'un rucher, d'un théâtre de verdure, d'une aire de fitness.

La Dotation de Solidarité Urbaine allouée au titre de 2016, se répartit financièrement de la façon suivante :

Actions dans le domaine de la culture **1 057 220,61 €**

Conservatoire à Rayonnement Communal	26 598,41 €
Médiathèque	53 354,33 €
Maison des pratiques Artistiques Amateurs	27 659,69 €
Subventions culturelles	21 600,00 €
Fête de la musique	24 175,01 €
Jumelage	11 655,36 €
Embarcadère : Saison	294 139,72 €
Embarcadère : TSB	202 506,88 €
Embarcadère : locations	42 421,21 €
Embarcadère : communication	8 626,82 €
Embarcadère : Sacem	34 300,26 €
Embarcadère : Personnel	310 182,92 €

Actions dans le domaine du sport **1 545 773,11 €**

Service des sports	122 541,07 €
Personnel des sports	1 423 232,04 €

Actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse **894 681,81 €**

Service enfance	125 156,83 €
Service jeunesse	74 930,04 €
Classes découvertes	63 382,22 €

Animations d'été	54 911,32 €	
Personnel enfance/jeunesse	576 301,40 €	
<u>Actions dans le domaine de la solidarité</u>		1 020 359,98 €
Pôle solidarité / pôle prévention santé	14 882,95 €	
Trait d'union	50 095,82 €	
Personnes âgées	103 797,11 €	
Subvention CCAS	312 000,00 €	
Subvention associations liées à la solidarité	19 358,00 €	
Sauvegarde	40 000,00 €	
Fonds Solidarité Logement	6 788,25 €	
Personnel	473 437,85 €	
	Total	4 518 035,51 €

La Dotation de Solidarité Urbaine est un financement particulièrement important dans le cadre de la politique sociale de la Ville de Montceau-les-Mines. Elle permet de mettre en place un certain nombre de dispositifs et de mener des actions innovantes, notamment en direction des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 juin 2017

OBJET DU RAPPORT :

Rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) 2016

QUESTION N° 8

Rapport présenté par : Marie-Claude JARROT Lionel DUPARAY

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), instituée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991 est une composante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Elle a pour objet de permettre aux collectivités locales confrontées à une insuffisance de ressources, de faire face aux charges qu'implique l'amélioration des services offerts aux habitants des quartiers les plus défavorisés.

Conformément aux dispositions de l'article L 1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport retraçant les actions menées par la Ville dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine doit être présenté au Conseil Municipal au cours du premier semestre de l'année suivante.

Au titre de 2016, la DSU allouée à la Ville de Montceau-les-Mines s'est élevée à 2 498 464 €.

Pour permettre un développement urbain social et solidaire en direction des quartiers les plus défavorisés mais également sur l'ensemble du territoire communal, la Ville de Montceau-les-Mines a mis en place un certain nombre d'actions, notamment dans le domaine de la culture, du sport, de l'enfance et de la jeunesse, et de l'action sociale.

Ces actions de développement social urbain réalisées notamment grâce à la DSU font l'objet du rapport ci-joint.

Il est proposé au Conseil Municipal **d'approuver** le rapport relatif à l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine 2016, joint à la présente délibération.

Décision du Conseil Municipal

VILLE DE MONTCEAU-LES-MINES



COMPTE ADMINISTRATIF

2016

DETTE BUDGET PRINCIPAL - ETAT DE LA DETTE 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

N°	ANNEE REALISATION	LIBELLE	DUREE EN ANNEES	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TAUX ACTUARIEL (%)	PERIODE	CAPITAL	ENCOURS AU 31/12/2016	ICNE	INTERET	AMORT	ANNUITE
108	2007	REFINANCEMENT + INV.2005 500 000 €	31	F	TAUX FIXE	0,00	3,85%	A	3 280 615,57	1 849 323,62	11 937,84	78 891,87	150 963,34	229 856,21
111	2008	REAMPRETS STRUCT (2008) + 500 000 € (2014)	22	F	TAUX FIXE	0,00	3,21%	A	3 650 811,89	2 109 332,29	10 026,77	75 799,31	216 306,25	292 105,56
114	2008	EMPRUNT EXERCICE 2008	30	F	TAUX FIXE	0,00	4,97%	T	1 000 000,00	868 165,74	2 869,69	43 788,84	20 524,80	64 313,72
TOTAL : Prêteur CAFFIL (DEXIA, CLF)														
81	2001	REHABILITATION CENTRE NAUTIQUE	16	R	LIVRET A	1,20	2,45%	A	121 869,21	0,00	0,00	215,30	9 798,23	10 013,53
92	2001	PRET PPI	16	R	LIVRET A	1,21	2,45%	A	1 033 724,33	0,00	0,00	1 759,08	79 958,10	81 717,18
TOTAL : Prêteur CDC														
103	2004	GLOBALISATION 2004	15	F	TAUX FIXE	0,00	2,95%	T	536 860,00	125 236,94	61,57	4 422,70	39 351,14	43 773,84
110	2007	pret global a long terme de 2 300 000 €	30	F	TAUX FIXE	0,00	4,00%	T	2 300 000,00	1 889 303,56	2 314,07	76 174,55	56 818,73	131 993,20
112	2008	INVESTISSEMENTS 2008	30	F	TAUX FIXE	0,00	4,74%	T	1 000 000,00	841 647,69	664,80	40 552,21	22 084,55	62 636,76
115	2010	INVESTISSEMENT 2010	16	F	TAUX FIXE	0,00	3,22%	T	1 000 000,00	647 114,13	347,28	22 443,32	61 188,70	63 632,02
TOTAL : Prêteur CAISSE D'EPARGNE														
61	2000	GLOBALISATION 2000	20	R	EURIBOR	0,25	0,336%	T	228 673,53	66 196,39	27,43	190,60	14 527,14	14 717,74
105	2005	Programme d'investissements 2005	16	R	EURIBOR	0,08	0,166%	T	565 000,00	169 641,56	22,50	157,76	40 082,39	40 250,15
117	2013	INVESTISSEMENT 2012	20	F	TAUX FIXE	0,00	4,85%	T	500 000,00	448 242,93	1 910,64	22 711,46	16 815,27	39 526,72
TOTAL : Prêteur CREDIT MUTUEL														
107	2006	INVESTISSEMENT 2006	30	V	TAM	0,20	0,3996%	A	1 293 673,53	864 082,88	1 960,57	23 059,81	71 434,80	94 494,61
TOTAL : Prêteur B.F.T.														
113	2008	INVESTISSEMENT 2008	25	F	TAUX FIXE	0,00	2,26%	T	1 000 000,00	668 670,00	280,18	0,00	33 333,00	33 333,00
120	2016	INVESTISSEMENT 2016	20	F	TAUX FIXE	0,00	1,20%	T	1 235 000,00	432 475,65	2 363,81	10 066,35	20 643,45	30 709,80
TOTAL : Prêteur BANQUE POPULAIRE														
TOTAL GENERAL														
										17 972 744,33	11 326 342,60	33 427,18	377 173,34	1 158 566,51

DETTE BUDGET ANNEXE - MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE - ETAT DE LA DETTE 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

N°	ANNEE REALISATION	LIBELLE	DUREE EN ANNEES	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TAUX ACTUARIEL (%)	PERIODE	CAPITAL	ENCOURS AU 31/12/2016	ICNE	INTERET	AMORT	ANNUITE
121	2016	MSP CREDIT MUTUEL	15	F	TAUX FIXE	0,00	0,92%	T	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL BUDGET ANNEXE - MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE														
										1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL ET MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE														
										19 172 744,33	12 826 342,60	33 427,18	377 173,34	1 158 566,51

Elaboration d'un Programme d'Equipements Publics

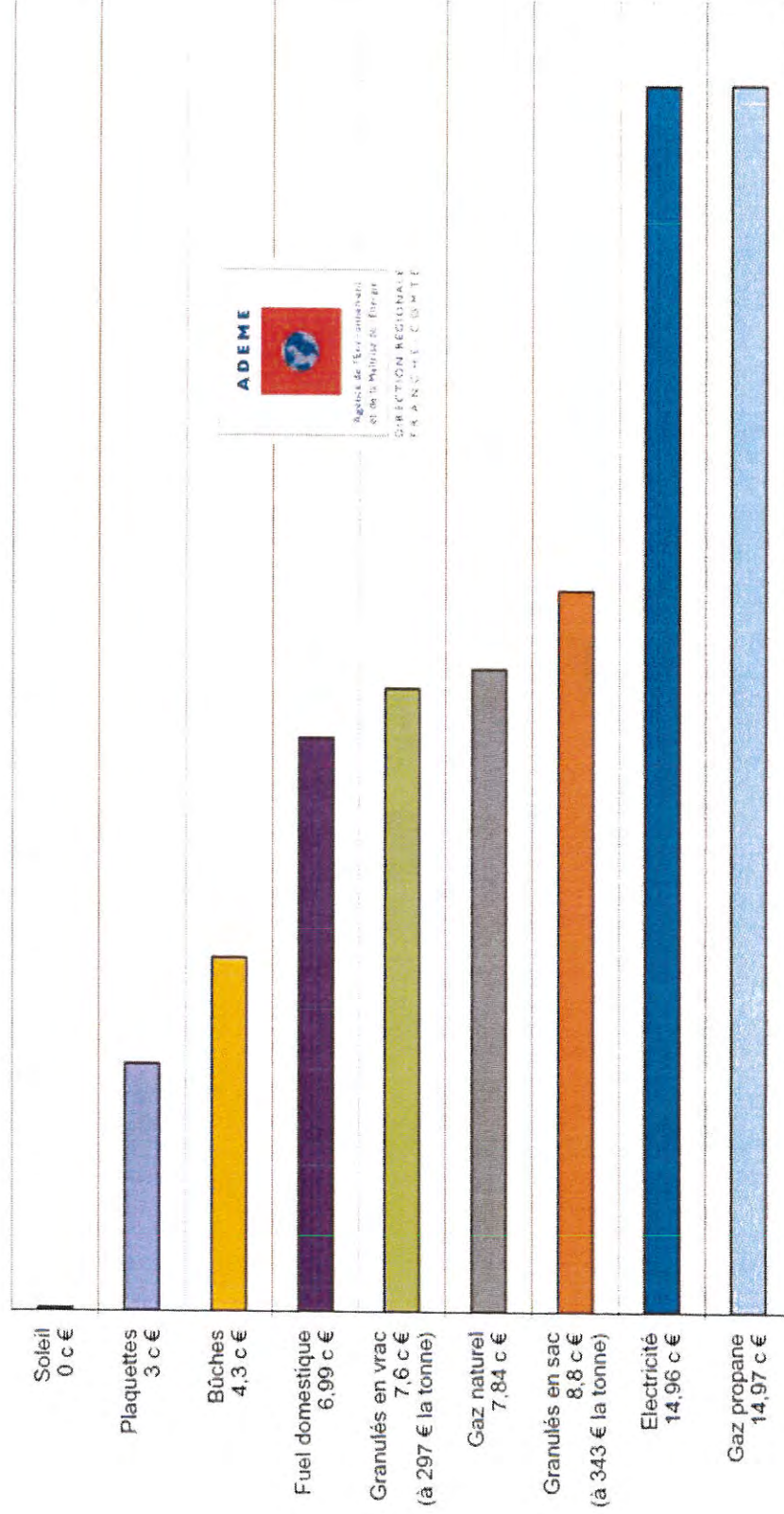
→ Coût moyen constaté en France : environ 0,0884 € TTC/kWh

→ Coût moyen constaté à Montceau-les-Mines sur les équipements communaux : Environ 0,0905 € TTC/kWh

→ Prix par habitant : 80 €

		2014		
	Energies	Conso (kWh)	Coût (€)	Prix (€/kWh)
Bâtiment	Electricité	3 149 669	453 273 €	0,1439 €
	Gaz	6 697 922	399 639 €	0,0597 €
	Fuel	529 537	25 064 €	0,0473 €
	Vapeur	6 836 820	680 524 €	0,0995 €
	SOUS TOTAL	17 213 948	1 558 500 €	0,0905 €
EP	Electricité	2 034 900	275 739 €	0,1355 €
	TOTAL	19 248 848	1 834 239 €	0,0953 €

Prix des énergies à usage domestique au 15 janvier 2015 en centimes d'euro TTC par kilowattheure PCI



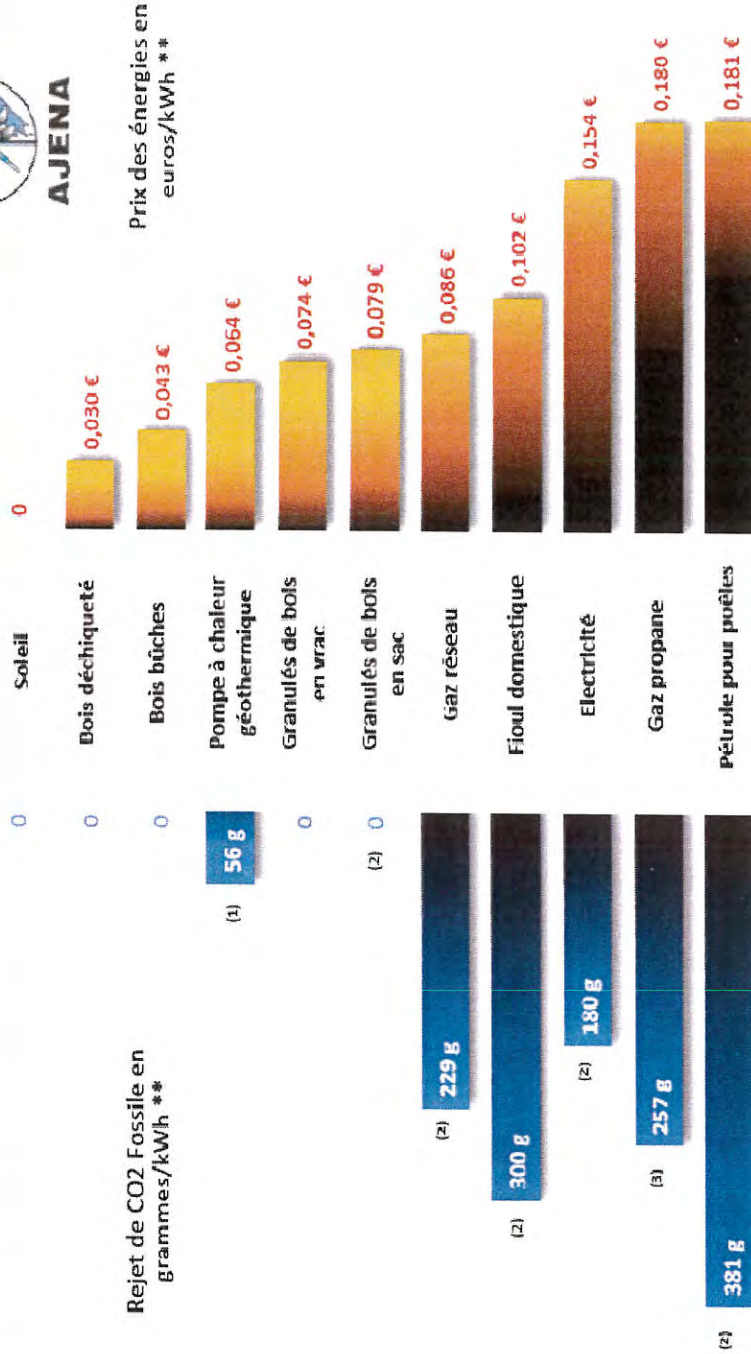
Analyse Energétique

1- Contexte Général

ARGUS DE L'ÉNERGIE - Octobre 2013



AJENA



** kWh utiles - (1) Source : AJENA selon étude ADEME/EDF - (2) Source : ADEME - (3) Source : ADEME/EDF

Les émissions de CO2 issues de la combustion du bois sont considérées comme absorbées par la croissance des arbres suivant le principe du cycle du carbone forestier. L'accroissement annuel des forêts, mesuré en m3 par an et par hectare, mesure la quantité d'énergie renouvelable disponible (matière et énergie), dans la mesure où les forêts sont gérées durablement, ce qui est le cas dans nos régions.

Elaboration d'un PEP
Pôle Technique- Service Urbanisme

→ Le prix de l'électricité a été relativement stable depuis les années 1980, mais on note une forte hausse ces dernières années (+ 4% an)

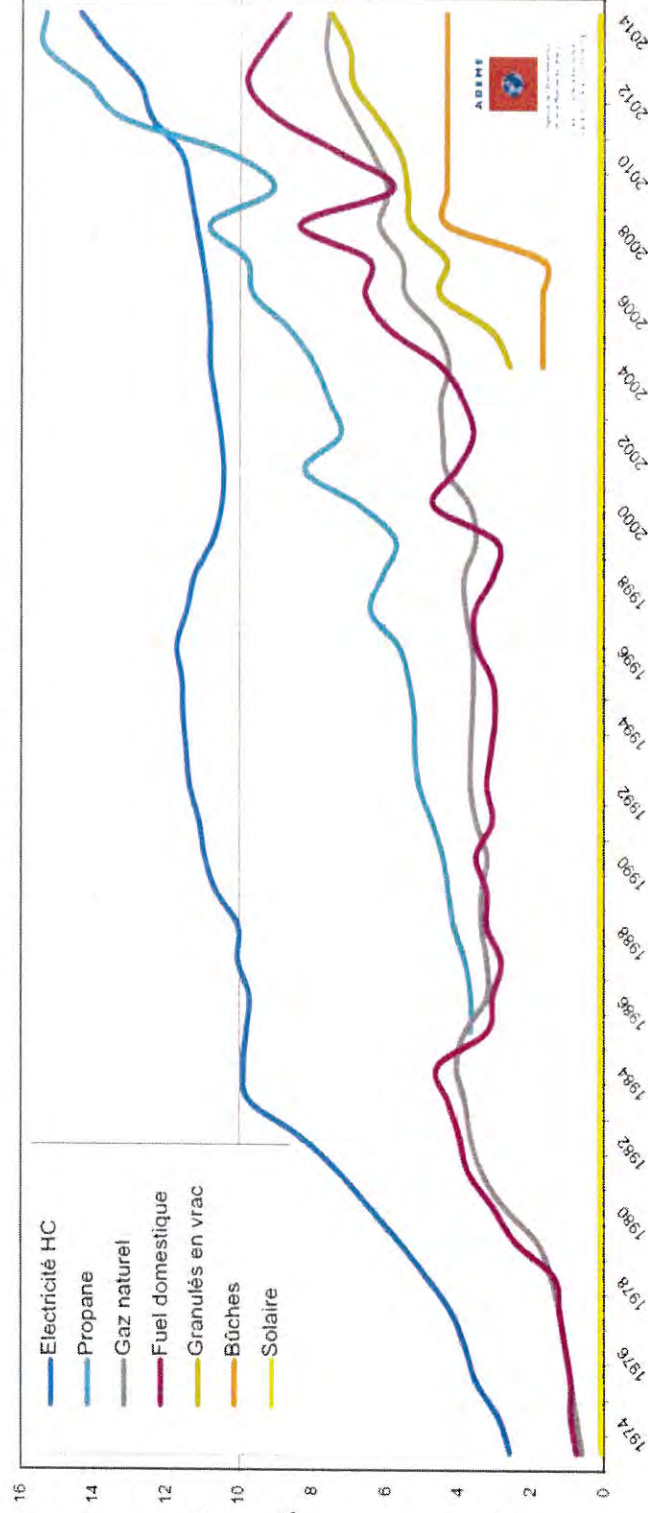
→ En revanche pour les énergies dérivées du pétrole on constate une hausse significative « régulière » malgré des fléchissements épisodiques

→ On constate , enfin un taux d'inflation des prix d'environ 2 %

Prix des énergies pour l'utilisateur – Secteur de l'habitat – de 1973 à 2014

Éditeur : ADEME Franche-Comté

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du prix des énergies à usage domestique (en centimes d'euros TTC courants par kilowattheure PCI)



Niveau de performance	Facture énergétique cumulée sur 30 ans (prix de départ 2014 avec 0,0905 €/KWh et une facture de 1 558 500 €)		
	Avec un coût de l'énergie stable (+2% par an, soit un coût moyen de 0,1251 €/KWh)	Avec une hausse de 5% par an (soit un coût moyen de 0,2130 €/KWh)	Avec une hausse de 10% par an (soit un coût moyen de 0,5691 €/KWh)
Bâtiments non réhabilités (consommation annuelle de 17 213 948 KWh)	68 927 838 € (facture 2030 = 2 139 487 € facture 2045 = 2 879 468 €)	117 353 247 € (facture 2030 = 3 402 011 € facture 2045 = 7 072 536 €)	313 473 267 € (facture 2030 = 7 161 267 € facture 2045 = 29 914 388 €)

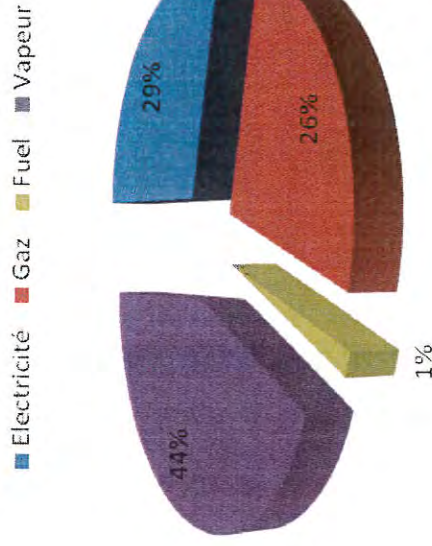
→ Les collectivités s'exposent, tout comme les particuliers, au risque de ne plus être en capacité de payer leurs factures énergétiques !!

→ On remarque que l'électricité représente 18% des consommations mais 29% du coût global de l'énergie.

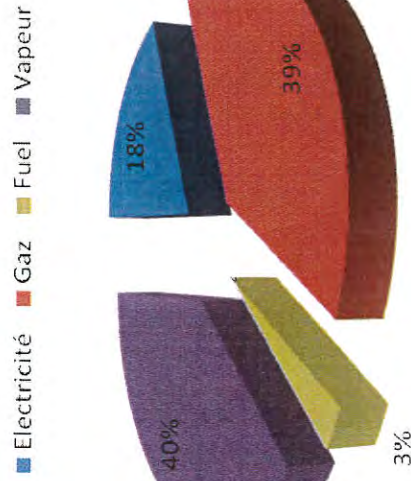
→ Le gaz est deux fois moins cher que l'électricité, cependant l'impact environnemental est plus important.

→ La vapeur est à nuancer ! Le réseau de chaleur passe en eau chaude avec une production biomasse et cogénération. Le prix du kWh sera plus faible et l'impact environnemental moindre. C'est peut être la source de chaleur à privilégier à l'avenir pour nos bâtiments

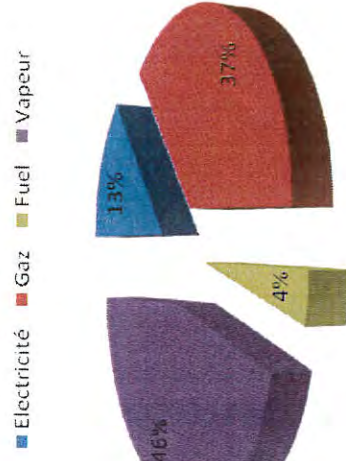
% des coûts par énergies



% des consommations par énergies



% de rejet de CO²



Analyse Energétique

4- Facture Energétique et niveau de performance

Niveau de performance	Facture énergétique cumulée sur 30 ans (prix de départ 2014 avec 0,0905 €/KWh et une facture de 1 558 500 €)			
	Avec un coût de l'énergie stable (+2% par an, soit un coût moyen de 0,1251 €/KWh)	Avec une hausse de 5% par an (soit un coût moyen de 0,2130 €/KWh)	Avec une hausse de 10% par an (soit un coût moyen de 0,5691 €/KWh)	
Bâtiments non réhabilités (consommation annuelle de 17 213 948 KWh	68 927 838 € (facture 2030 = 2 139 487 € facture 2045 = 2 879 468 €)	117 353 247 € (facture 2030 = 3 402 011 € facture 2045 = 7 072 536 €)	313 473 267 € (facture 2030 = 7 161 267 € facture 2045 = 29 914 388 €)	
Bâtiments réhabilités facteur 2 (consommation annuelle de 8 606 974 KWh	34 463 919 € (facture 2030 = 1 069 743 € facture 2045 = 1 439 734 €)	59 455 873 € (facture 2030 = 1 701 005 € facture 2045 = 3 536 268 €)	157 515 884 € (facture 2030 = 3 580 633 € facture 2045 = 14 957 194 €)	
Bâtiments réhabilités facteur 4 (consommation annuelle de 4 303 848 KWh	17 231 960 € (facture 2030 = 534 872 € facture 2045 = 719 867 €)	30 507 187 € (facture 2030 = 850 530 € facture 2045 = 1 768 134 €)	79 537 192 € (facture 2030 = 1 790 317 € facture 2045 = 7 478 597 €)	
	↓ Raisonnement "30 glorieuses"	↓ Scénario optimiste	↓ Scénario tenant compte de la raréfaction des ressources	
	↓	↓	↓	
Economie réalisée sur 30 ans	34 463 919 € à 51 695 879 €	59 455 873 € à 86 846 060 €	157 515 884 € à 233 936 075 €	
Retour sur investissement	20-25 ans	15-20 ans	< 15 ans	

→ Des mesures doivent être engagées dès aujourd'hui pour minimiser les consommations

- Requalification thermiques ... Voir production d'énergie renouvelable
- Objectif Grenelle 2020 : $\searrow$ 38% des consommations des consommations d'énergie des bâtiments existants!

→ Notions de Coûts global d'un bâtiment

- Coûts d'exploitation
 - Energie
 - Eau
 - Loyers / Emprunts
 - Contrôles périodiques
 - Frais divers
- Coûts de maintenance
 - Gestion de contrats de service et contrôles réguliers des installations
 - Nettoyage des locaux
 - Maintenance courante des équipements
 - Gros entretien

→ Le coût global, outil pour déterminer la rentabilité d'un investissement

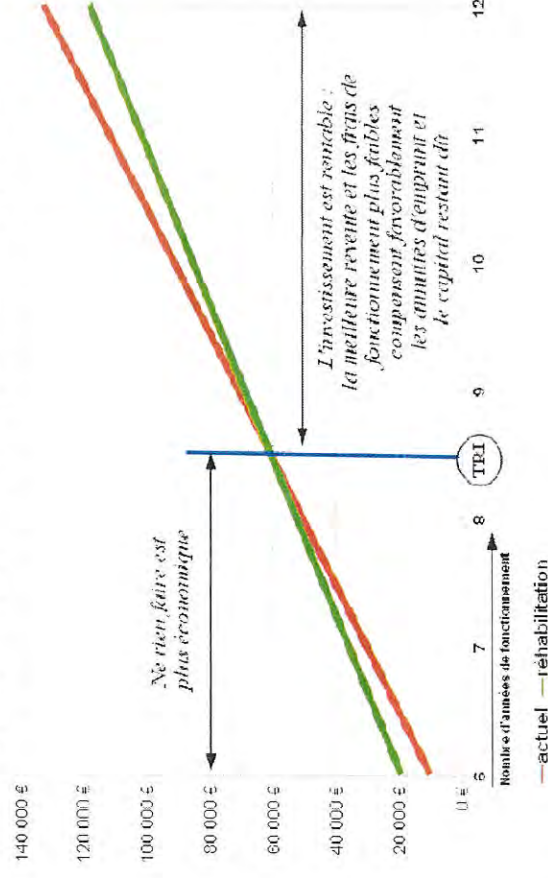
(Appréhender l'économie générale du projet)

- Définition d'une période d'analyse sur 20 à 30 ans
- Définition des frais de fonctionnement
- Intégration de la valeur résiduelle en fin d'analyse ou coût de la démolition
- Prise en compte des taux (emprunt, actualisation et inflation)

Coût global sur une période entre 6 et 12 ans,
avec un temps de retour sur investissement (TRI) de 8,5 ans

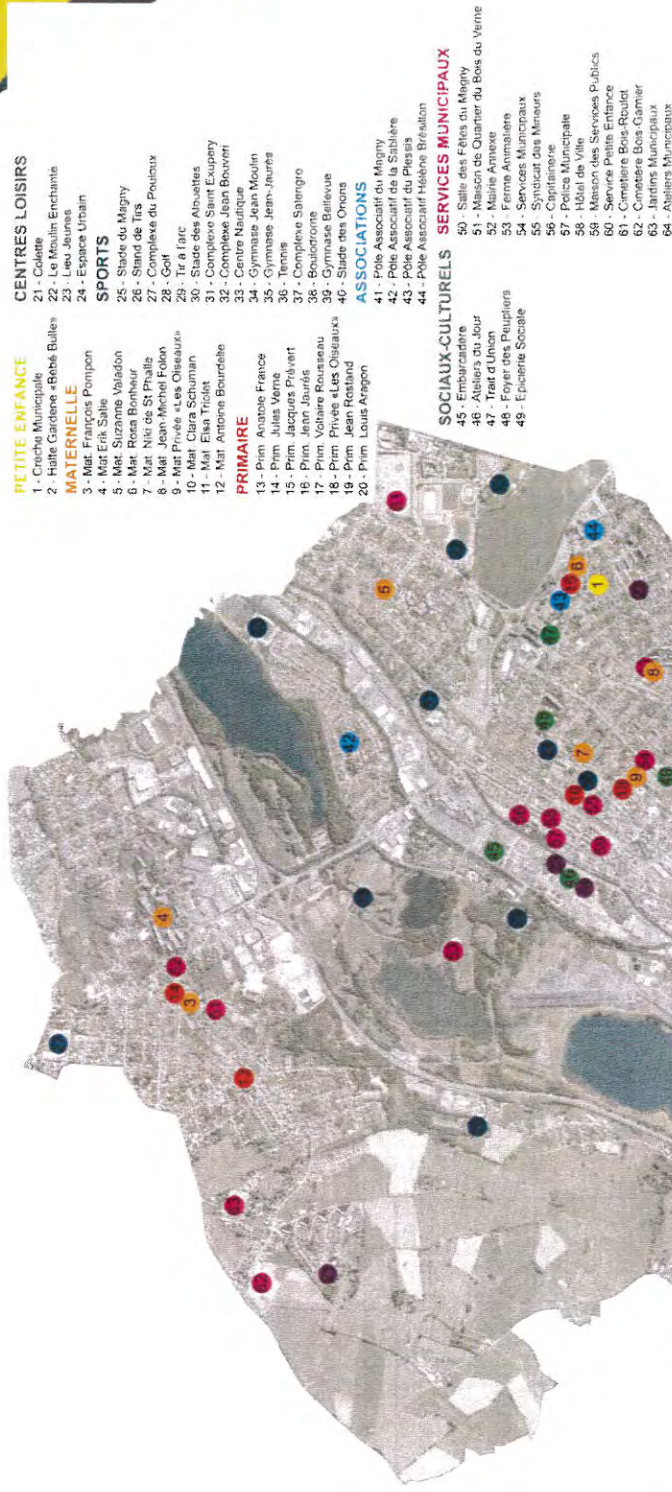
→ D'autres paramètres à prendre en compte

- L'impact environnemental
- La mise en accessibilité obligatoire
- Les subventions permettant de réduire le coût d'investissement et par conséquent le retour sur investissement.



Etat des lieux des Equipements

→ 64 équipements
répartis sur
l'ensemble du
territoire de
Montceau-les-
Mines et de Saint-
Vallier



Echelle 1:6500

Service Urbanisme
et Aménagement

Service SIG

Elaboration d'un PEP
pôle Technique- Service Urbanisme

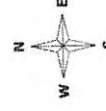
Etat des lieux des Equipements

1- Equipements « Petite Enfance »

PETITE ENFANCE
1 - Crèche Municipale
2 - Halle Garderie «Bébé Bulle»



Base Insee 2011	Montceau
Nombre Habitants	19 124
Structure population	
Moins de 3 ans (petite enfance)	599
Besoin potentiel déduit (prise en charge 25% par la collectivité)	149,8
Equipements "Petite Enfance"	1 multi-accueil pirouette pour 34 enfants
	1 accueil "Bébé Bulle" pour 12 enfants
	1 Relais Intercommunal Assistants Maternels



Echelle 1/6500

Etat des lieux des Equipements

2- Equipements « Scolaires »

Elémentaire	Nbre d'élèves	Nbre de classes	Nbre d'élèves/classe
Jaurès	127	6	21,2
Rousseau/Voltaire	128	6	21,3
Aragon	103	5	20,6
Rostand	79	5	15,8
Prévert	108	5	21,6
Anatole France	100	5	20,0
J.Verne	155	7	22,1
Oiseaux (privé)	209	9	23,2
Sous-Total	1009	48	21,0
Maternelle	Nbre d'élèves	Nbre de classes	Nbre d'élèves/classe
Saint-Phalle	72	3	24,0
Folon	92	4	23,0
Valadon	50	2	25,0
Triolet	41	2	20,5
Schumann	56	3	18,7
Bonheur	84	4	21,0
Bourdelle	37	2	18,5
Satie	48	2	24,0
Pompon	98	4	24,5
Oiseaux (privé)	111	4	27,8
Sous-Total	689	30	23,0

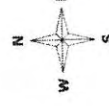
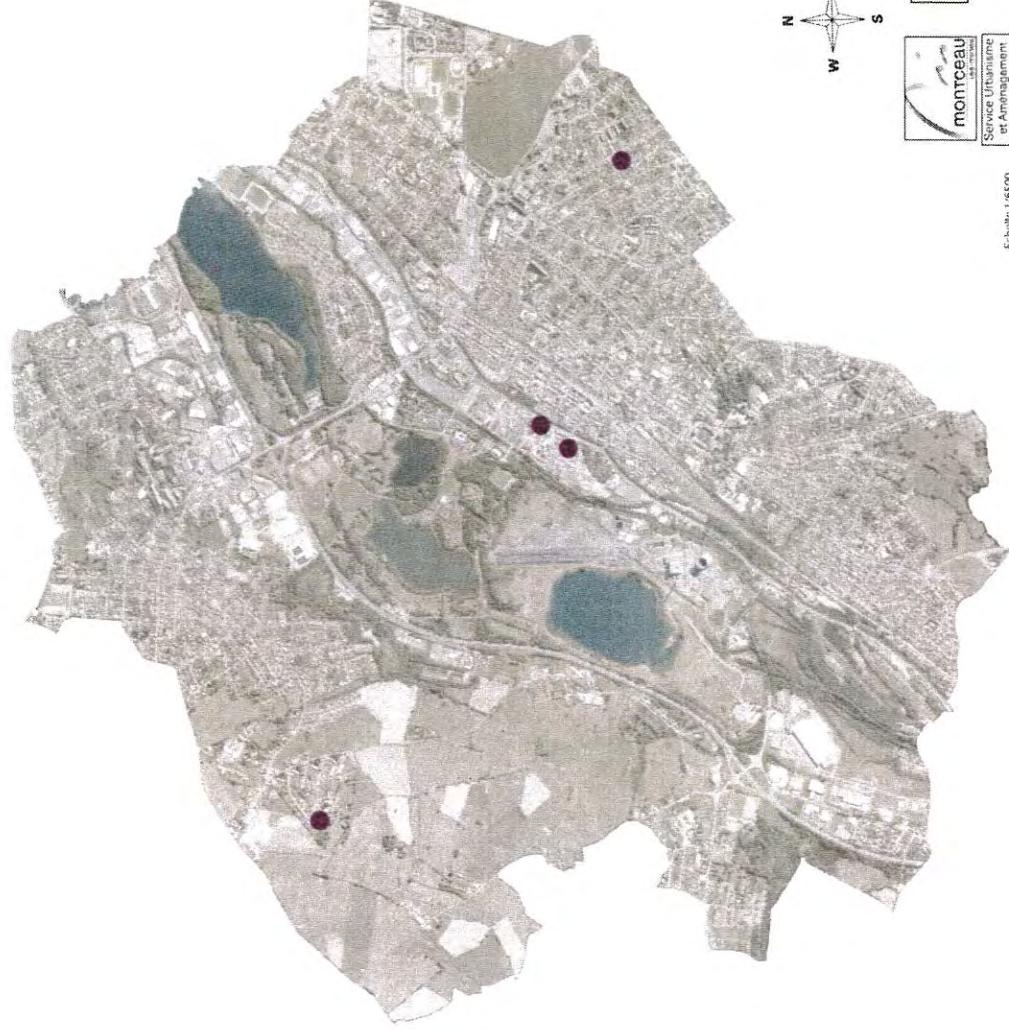


Etat des lieux des Equipements

3- Equipements « Loisirs »

Base Insee 2011	Montceau
Nombre Habitants	19 124
Equipements "Loisirs"	1 Centre de Loisirs "Moulin Enchanté" de 3 à 6 ans (35 enfants) et de 6 à 12 ans (35 enfant)
	1 Centre de Loisirs "Bois du Verne" ...
	1 lieu Jeunes
	1 Espace Urbain

CENTRES LOISIRS
21 - Coléne
22 - Le Moulin Enchanté
23 - Lieu Jeunes
24 - Espace Urbain



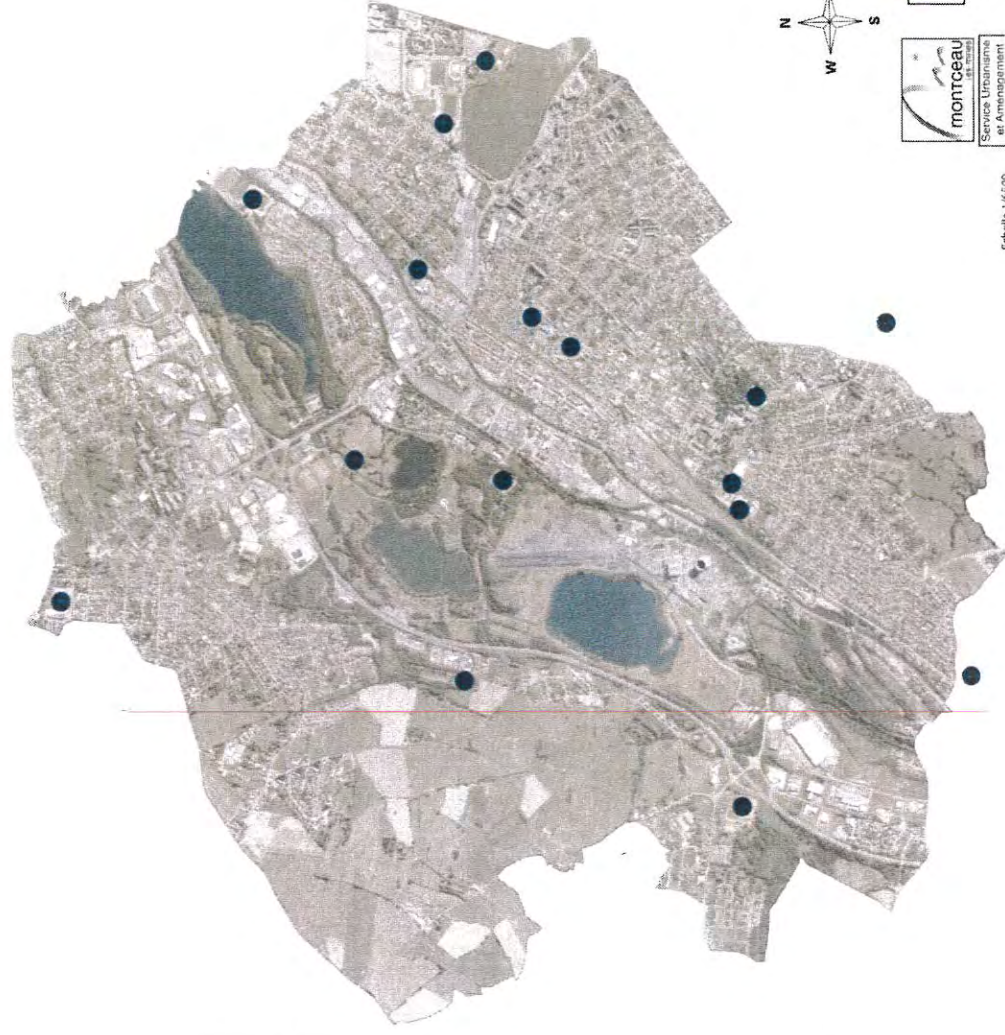
Echelle 1:6500

Elaboration d'un PEP
Pôle Technique- Service Urbanisme

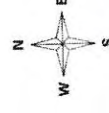
Etat des lieux des Equipements

4- Equipements « Sportifs »

Base Insee 2011	Montceau
Nombre Habitants	19 124
Equipements "Sportifs"	1 stade de 1 terrain
	1 stade de 2 terrains
	1 stade de 3 terrains
	1 golf
	1 stand de tir
	1 tennis avec X
	terrains d'intérieurs et
	X terrains d'extérieurs
	1 centre nautique
	1 tir à l'arc
	4 complexes sportifs
	1 base nautique
	1 boulodrome
	3 gymnases



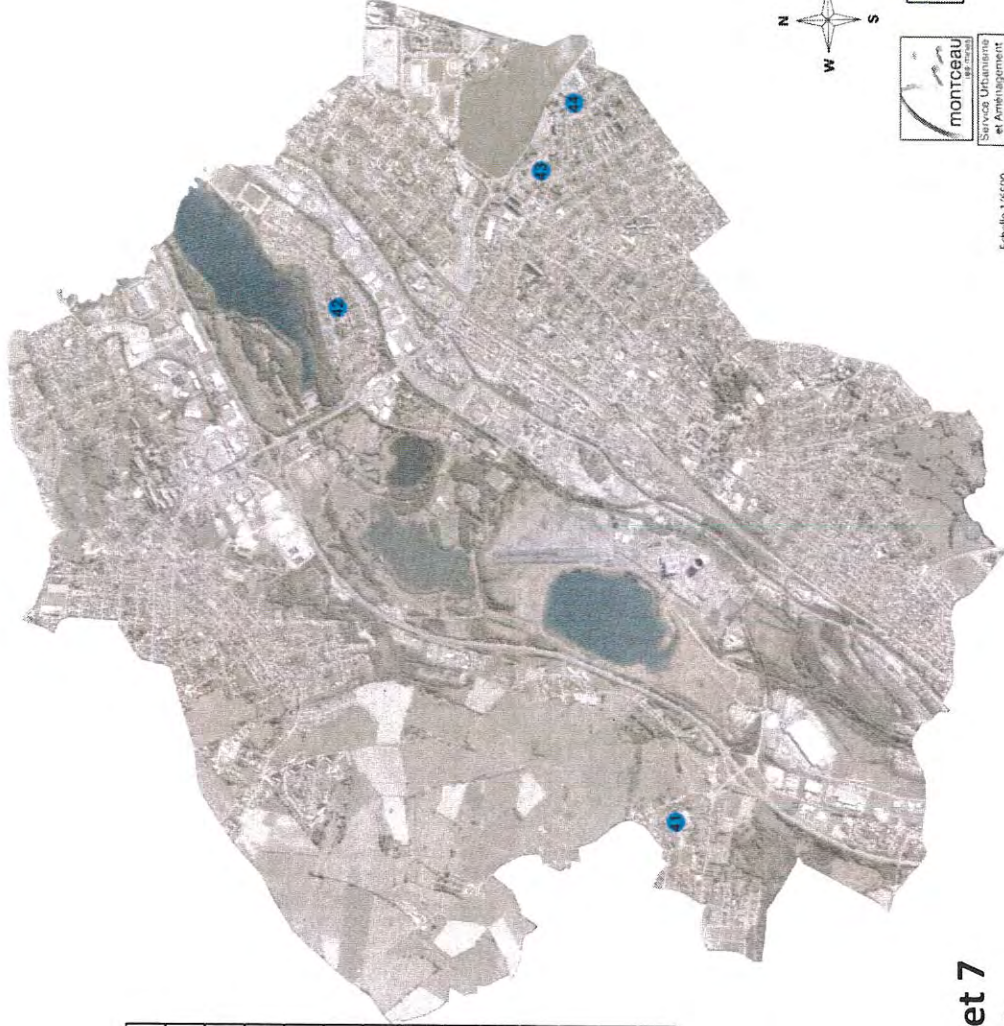
SPORTS
 25 - Stads du Majny
 26 - Stand de Tir
 27 - Complexe du Pouloux
 28 - Golf
 29 - Tir à l'arc
 30 - Stads Alouettes
 31 - Complexe Saint-Eustache
 32 - Complexe Jean Bouven
 33 - Centre Nautique
 34 - Gymnase Jean Moulin
 35 - Gymnase Jean-Jaures
 36 - Tennis
 37 - Complexe Salengro
 38 - Complexe des Miniers
 39 - Gymnase Bellevue
 40 - Stade des Ours



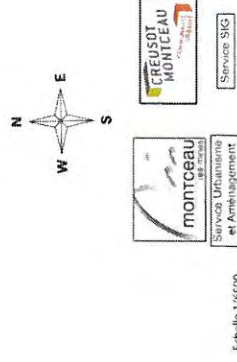
Echelle 1:6,000

Base Insee 2011	Montceau
Nombre Habitants	19 124
Equipements "Associatifs"	Pôle du Magny
	12 salles
	2 salles mutualisées
	Pôle du Plessis
	16 salles
	4 salles mutualisées
	Pôle Hélène Bresillon
	12 salles
	1 salle mutualisée
	Pôle de la Salière
	10 salles
	1 salle mutualisée

→ + 74 locaux exclusifs et 7 locaux partagés dans le diffus



ASSOCIATIONS
 41 - Pôle Associatif du Magny
 42 - Pôle Associatif de la Salière
 43 - Pôle Associatif du Plessis
 44 - Pôle Associatif Hélène Bresillon



Etat des lieux des Equipements

6- Equipements « socio-culturels »

Base Insee 2011	Montceau
Nombre Habitants	19 124
Equipements "Sociaux- Culturels"	Embarcadère
	Salle de spectacle 941 places
	Salle de conférence
	Galerie d'exposition de 250 m ²
	Salle polyvalente
	Ateliers du Jour
	Médiathèque
	Salle de théâtre
	Auditorium
	Salle de Danse
	Conservatoire (CRC)
	Centre Social "Trait d'Union"
	Foyer des Peupliers
	Epicerie Sociale



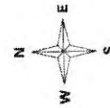
Etat des lieux des Equipements

7- Equipements « Services Municipaux »

Base Insee 2011	Montceau
Nombre Habitants	19 124
Equipements "Services Municipaux"	Salle des fêtes du Magny
	Maison de Quartier du Bois du Verne
	Mairie Annexe
	Ferme Animalière
	Services Municipaux
	Syndicat des Mineurs
	Capitainerie (office de tourisme)
	Police Municipale
	Hôtel de Ville
	Maison des Services Publics
	Service Petite Enfance
	Ateliers Municipaux
	Jardins Municipaux
	2 cimetières



SERVICES MUNICIPAUX
 50 - Salle des Fêtes du Magny
 51 - Maison de Quartier du Bois du Verne
 52 - Mairie Annexe
 53 - Ferme Animalière
 54 - Services Municipaux
 55 - Syndicat des Mineurs
 56 - Capitainerie
 57 - Police Municipale
 58 - Hôtel de Ville
 59 - Maison des Services Publics
 60 - Service Petite Enfance
 61 - Cimetière Bois-Roulot
 62 - Cimetière Bois-Garnier
 63 - Jardins Municipaux
 64 - Ateliers Municipaux



Echelle 1/6500

Service SIG

Service Urbanisme
et Aménagement

Elaboration d'un PEP
Pôle Technique- Service Urbanisme

→ **Des mesures doivent être engagées dès aujourd'hui pour optimiser l'utilisation des bâtiments communaux en complément des réhabilitations énergétiques**

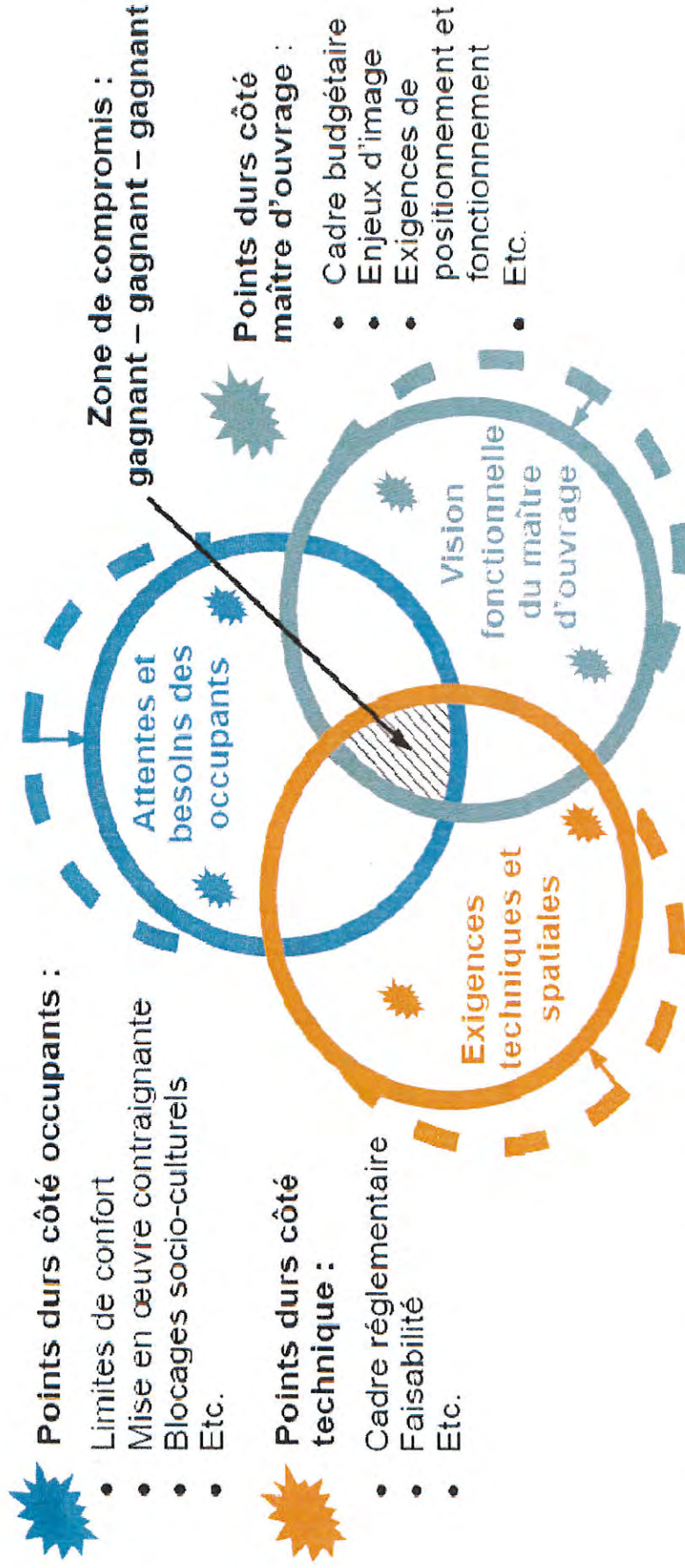
- Rationalisation des équipements pour répondre aux besoins réels d'occupations et d'usages .
- Mutualisations (occupations des équipements tout au long de l'année pour éviter le doublement des surfaces)

→ **Qualité d'usage : une notion simple mais difficile à appréhender**

- Il s'agit d'apporter des réponses spatiales, techniques et fonctionnelles qui permettent :
 - Aux usagers de bénéficier du service attendu;
 - Aux utilisateurs d'effectuer leurs tâches professionnelles ;
 - A tous les occupants de bénéficier de conditions de confort et de sécurité adaptées.

→ Le projet social :

- Expression politique et technique, formulée par la maîtrise d'ouvrage, des intentions qui président à la création (ou transformation) d'un équipement public : missions et services à accueillir, fonctionnement, usages à favoriser, limiter ou interdire.
- Ce projet social porte les principaux choix et le positionnement de la maîtrise d'ouvrage vis-à-vis des exigences, attentes et visions parfois antagonistes des occupants (existants ou futurs). Sa traduction dans le programme fait le lien entre le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.
- Il peut également être connu sous d'autres dénominations : projet de service, projet d'établissement.



La recherche du meilleur compromis occupants / espaces / fonctions doit intégrer les visions, exigences et points critiques de chaque type d'acteurs.

Rappel : entre 2006 et 2011, Montceau est passé de 19 538 à 19 124 habitants

- - 414 en 5 ans

Hypothèse de calcul :

- Hypothèse haute = 21 000 habitants en 2030
 - + 2876 habitants en 19 ans
 - +151 habitants par an
- Hypothèse basse = 19 000 habitants en 2030
 - Scénario de stabilisation

Définition des besoins :

→ 2 autres hypothèses du simulation du vieillissement de la population avec un renouvellement des effectifs scolaires à 80% seulement ou maintien de la structure de population 2010 avec un renouvellement à 100%

Orientations Stratégiques

2- Evolution Démographique Prospective des besoins

	2011	2015	2020	2025	2030
	Chiffres déduits				
Petite enfance	599	611	627	642	658
Maternelle	660	674	691	708	725
Primaire	916	935	959	982	1 006
Collège / lycée	1 340	1 368	1 402	1 437	1 471
Etudiants / jeunes travailleurs	1 476	1 506	1 545	1 583	1 621
Jeunes ménages	2 949	3 010	3 086	3 162	3 238
40 à 54 ans	3 433	3 504	3 592	3 681	3 769
55 à 64 ans	2 772	2 829	2 901	2 972	3 044
Retraités	3 016	3 078	3 156	3 234	3 312
80 ans ou plus	1 965	2 006	2 056	2 107	2 158
Ensemble	19 126	19 521	20 014	20 507	21 000

Hypothèse Haute

Besoin potentiel déduit sur répartition

2010 à renouvellement 100%

Accueil petite enfance (prise en charge 25% par la collectivité)	150	153	157	161	164
Accueil maternel (28 élèves par classe)	24	24	25	25	26
Accueil élémentaire (25 élèves par classe)	37	37	38	39	40

→ Valeurs Maxi

Besoin potentiel déduit sur répartition

2010 à renouvellement 80%

Accueil petite enfance (prise en charge 25% par la collectivité)	150	122	125	128	132
Accueil maternel (28 élèves par classe)	24	19	20	20	21
Accueil élémentaire (25 élèves par classe)	37	30	31	31	32

Elaboration d'un PEP
Pôle Technique- Service Urbanisme

Hypothèse Basse

→ Valeurs Cibles ??

➔ Valeurs Mini

Octobre 2015

Orientations Stratégiques

3- Equipements « Petite Enfance »

- Soit un gros déficit théorique de la prise en charge « publique » dans les différents modes de garde
- Se répercute sur des modes de garde « privés » sans problème apparent ...

➔ Soit un excédant théorique 10 à 13 classes !
➔ Soit deux bâtiments ...

Orientations Stratégiques

5- Equipements « Loisirs »

→ Centralisation ?

Orientations Stratégiques

6- Equipements « Sportifs »

→ Devenir du complexe de Salengro ?

→ Du gymnase de Bellevue ?

Orientations Stratégiques

7- Equipements « Associatifs »

- Politique d'attribution des locaux ?
 - La ville doit elle héberger toutes les associations ?
 - Prise en charge du coût de fonctionnement ?
- Mutualisation / Partage des locaux / regroupements ?

Orientations Stratégiques

8- Equipements « Socio-culturels »

- Création d'un pôle Santé/Social ?
- Création d'une maison de la parentalité ?

Orientations Stratégiques

9- Equipements « Services Municipaux »

→ Centraliser les services ?

→ Devenir de la mairie annexe ?

La gestion de patrimoine est à l'image de la gestion de la Ville : une patrimoine bien géré est le reflet d'une ville bien géré !

La gestion du patrimoine est un vecteur de performance important pour les collectivités territoriales. Tout en rationalisant les budgets de fonctionnements, elle facilite l'optimisation des investissements !

- Subir l'héritage du passé ?**
- Ou agir pour construire le futur ?**

SITUATION	FONCTIONS
Nom de l'équipement : Ecole élémentaire Jean JAURES  Quartier : Centre Ville Section cadastrale : BO 34 et BO 146 Zone du PLU : UB Adresse : 37 rue Jean Jaurès 71300 Montceau-les-Mines Tél : 03 85 57 39 24 Situation du bâtiment : Composition du bâtiment (nombre de pièces), niveaux, annexes... Ecole constituée de 2 corps de bâtiment dont un de construction ancienne comprenant : - 9 salles de classe - 1 bureau - 1 gymnase - 1 préau extérieur - 1 restaurant scolaire - Sanitaires 1 bâtiment jouxtant l'école abrite le musée d'école.	 Activités : Enseignement scolaire Utilisateurs : Elèves – Enseignants Jours et horaires de fonctionnement : du Lundi au vendredi sauf vacances scolaires Utilisation : 6 classes (dont 1 CLIS) Effectif : 115 élèves + 6 enseignants Direction : M. MONNOT (Année scolaire 2015/2016) Restauration scolaire : Ecole Elémentaire Jean JAURES

Nom de l'équipement : Ecole Elémentaire Jean JAURES	
Année de construction :	
Etat général du bâtiment :	☐ Bon ☐ Assez bien ☐ Passable ☐ Médiocre ☐ Mauvais
Surfaces :	Surface au sol : 1863 m² Surface bâtiment : Shon école 1572 m²
Capacité d'accueil :	Effectif : 300 personnes
Classement ERP : (Ets recevant du public - Catégorie)	4 ^{ème} Catégorie – Type : R Avis Commission d'arrondissement chalon de sécurité ERP : 22/11/2011
Accessibilité :	☐ Ascenseur ☒ Rampe d'accès ☐ Plein pied
Type de chauffage :	☒ Gaz ☐ Fioul ☐ Vapeur ☐ Electrique ☐ Energie renouvelable
Travaux effectués : (Type de Travaux + année + montant)	Cour enrobé (Bon) – Façade Enduit-Peinture (Moyen) – Huisseries Alu (Bon) Bois (Moyen) – Toiture Membrane bitumeuse (Rénovée en partie sur bât neuf) Tuiles (Moyen) – Propretés intérieures Peintures – sol – plafond (Bon) – Chauffage gaz (Bon) 1996. Bâtiment abritant le musée d'école : Toiture ardoise (Bon) – Façade pierre (A nettoyer) – Huisseries bois (Moyen) – Propretés Peinture-sol-plafond (Moyen) – Chauffage gaz.
Projet de travaux :	
Contrôles techniques : (Nom de la société – date – observations)	Electricité : Installation chauffage : Moyen de secours : Amiante : Plomb :
Observations :	

SITUATION	FONCTIONS
Nom de l'équipement : Ecole Maternelle Niki DE SAINT PHALLE  Quartier : Centre Ville Section cadastrale : BN101 Zone PLU : UB Adresse : 6 rue Pierre Garnier 71300 Montceau-les-Mines Tél : 03 85 Situation du bâtiment : Composition du bâtiment (nombre de pièces), niveaux, annexes... - 4 salles de classe - 1 bureau - 1 salle de jeux - 1 dortoir - Sanitaires 2 logements situés au-dessus de l'école avec entrée indépendante (2 T3)	 Activités : Enseignement scolaire Utilisateurs : Elèves – Enseignants Jours et horaires de fonctionnement : du Lundi au vendredi sauf vacances scolaires Utilisation : 3 classes Effectif : 73 élèves + 3 enseignants Direction : MADAME DESPRETS-HAURY (Année scolaire 2015/2016) Restauration scolaire dans l'école.

SITUATION	FONCTIONS
Nom de l'équipement : Ecole Élémentaire ROUSSEAU Fait partie du groupe scolaire VOLTAIRE ROUSSEAU  Quartier : Bellevue Section cadastrale : BL 90 Zone PLU : UEa Adresse : 47 rue Jean-Jacques Rousseau 71300 Montceau-les-Mines Tél : 03 85 57 12 92 Situation du bâtiment : Composition du bâtiment (nombre de pièces), niveaux, annexes... Bâtiment comprenant : - 7 salles de classe - 1 préau extérieur - Sanitaires - 3 logements avec entrée commune avec l'école (2 T4 et 1 T2)	 Activités : Enseignement scolaire Utilisateurs : Elèves – Enseignants Jours et horaires de fonctionnement : du Lundi au vendredi sauf vacances scolaires Utilisation : 6 classes pour le groupe scolaire Voltaire/Rousseau (dont 2 classes situées à Voltaire) Effectif : 129 élèves + 5 enseignants pour le groupe scolaire Voltaire/Rousseau Direction : Mme B. DUCROT (Année scolaire 2015/2016) Restauration scolaire du groupe scolaire VOLTAIRE ROUSSEAU.

Nom de l'équipement : Ecole Élémentaire ROUSSEAU (Fait partie du groupe scolaire Voltaire Rousseau)	
Année de construction :	1956
Etat général du bâtiment :	☐ Bon ☒ Assez bien ☐ Passable ☐ Médiocre ☐ Mauvais
Surfaces :	Surface au sol : 2218 m² Surface bâtiment (shon école) : 574 m² Surface bâtiment (shon logement) : 199 m²
Capacité d'accueil :	Effectif : 83
Classement ERP : (Ets recevant du public - Catégorie)	5 ^{ème} catégorie – Type R-W Avis Commission d'arrondissement chalon de sécurité ERP : 30/06/2004
Accessibilité :	☐ Ascenseur ☐ Rampe d'accès ☐ Plein pied
Type de chauffage :	☒ Gaz ☐ Fioul ☐ Vapeur ☐ Electrique ☐ Energie renouvelable (Rénovation 1987)
Travaux effectués : (Type de Travaux + année + montant)	En 2010 : Ecole : Cour enrobé Moyen – Façade pierre/enduit Moyen – Huisseries bois Moyen – Alu/PVC Bon – Toitures tuiles Bon – Toiture fibro ciment Mauvais – Propretés intérieures Peintures/Sol/Plafond Moyen. Logements : Huisseries bois Mauvais – Propretés intérieurs Sol/mur/plafond Moyen – Chauffage individuel très moyen.
Projet de travaux :	
Contrôles techniques : (Nom de la société – date – observations)	Electricité : Installation chauffage : Moyen de secours : Amiante : Plomb :
Observations :	

SITUATION	FONCTIONS
Nom de l'équipement : Ecole Élémentaire VOLTAIRE Fait partie du groupe scolaire VOLTAIRE-ROUSSEAU  Quartier : Bellevue Section cadastrale : BL 74 Zone PLU : UEa Adresse : 43 rue Jean-Jacques Rousseau 71300 Montceau-les-Mines Tél : 03 85 57 16 80 Situation du bâtiment : Composition du bâtiment (nombre de pièces), niveaux, annexes... Bâtiment comprenant : - 7 salles de classe (dont 4 situées dans bâtiment « côté route fermées) - 1 bureau - 1 restaurant scolaire - 1 préau extérieur - Sanitaires - 2 logements avec entrée commune avec l'école (1 T4 et 1 T6)	 Activités : Enseignement scolaire Utilisateurs : Elèves – Enseignants Jours et horaires de fonctionnement : du Lundi au vendredi sauf vacances scolaires Utilisation : 2 classes + 1 salle d'activités Effectif : voir fiche Ecole élémentaire Rousseau Direction : Mme B. DUCROT (Année scolaire 2015/2016) Restauration scolaire du groupe scolaire VOLTAIRE-ROUSSEAU.

Nom de l'équipement : Ecole Elémentaire VOLTAIRE (Fait partie du groupe scolaire Voltaire Rousseau)	
Année de construction :	1956
Etat général du bâtiment :	☐ Bon ☒ Assez bien ☐ Passable ☐ Médiocre ☐ Mauvais
Surfaces :	Surface au sol : 3641 m ² Surface bâtiment (shon école) : 703 m ² Surface bâtiment (shon logement) : 230 m ²
Capacité d'accueil :	Effectif : 93
Classement ERP : (Ets recevant du public - Catégorie)	5 ^{ème} catégorie – Type R-W Avis Commission d'arrondissement chalon de sécurité ERP : 30/06/2004
Accessibilité :	☐ Ascenseur ☐ Rampe d'accès ☐ Plein pied
Type de chauffage :	☒ Gaz ☐ Fioul ☐ Vapeur ☐ Electrique ☐ Energie renouvelable (Rénovation 1988)
Travaux effectués : (Type de Travaux + année + montant)	En 2010 : Ecole : Cour enrobé Moyen – Façade pierre/enduit Moyen – Huisseries bois Moyen – Alu/PVC Bon – Toitures tuiles Bon – Toiture fibro ciment Mauvais – Propretés intérieures Peintures/Sol/Plafond Moyen. <u>Logements</u> : Toiture tuiles Bon – Huisseries Bois/PVC Moyen – Chauffage individuel
Projet de travaux :	
Contrôles techniques : (Nom de la société – date – observations)	Electricité : Installation chauffage : Moyen de secours : Amiante : Plomb :
Observations :	

SITUATION	FONCTIONS
Nom de l'équipement : Ecole Maternelle Jean-Michel FOLON  Quartier : Bellevue Section cadastrale : BM58 Zone PLU : UB Adresse : 4 rue de Strasbourg 71300 Montceau-les-Mines Tél : 03 85 57 23 93 Situation du bâtiment : Composition du bâtiment (nombre de pièces), niveaux, annexes... 6 salles de classe 1 bureau 1 salle de jeux 1 restaurant scolaire Sanitaires	 Activités : Enseignement scolaire Utilisateurs : Elèves – Enseignants Jours et horaires de fonctionnement : du Lundi au vendredi sauf vacances scolaires <u>Rentrée scolaire 2014/2015</u> Utilisation : 4 classes Effectif : 92 élèves + 4 enseignants Direction : Mme VINCENT Aurélie (Année scolaire 2015/2016) Restauration scolaire dans l'école.

Nom de l'équipement : Ecole Maternelle Jean-Michel FOLON

Année de construction :	1975
Etat général du bâtiment :	☐ Bon ☒ Assez bien ☐ Passable ☐ Médiocre ☐ Mauvais
Surfaces :	Surface au sol : 3898 m ² Surface bâtiment : Shon école : 690 m ²
Capacité d'accueil :	Effectif : 240 personnes
Classement ERP : (Ets recevant du public - Catégorie)	4 ^{ème} Catégorie – Type : R Avis Commission d'arrondissement chalon de sécurité ERP : Avis du 31/01/2011
Accessibilité :	☐ Ascenseur ☐ Rampe d'accès ☒ Plein pied
Type de chauffage :	☒ Gaz ☐ Fioul ☐ Vapeur ☐ Electrique ☐ Energie renouvelable (1997)
Travaux effectués : (Type de Travaux + année + montant)	Cour enrobé-sablé (Bon) – Façade Peinture (Bon) – Huisseries Bois-PVC (Bon) – Toiture Bac acier (Bon) – Propretés intérieures Peinture (Moyen), Plafond (Moyen), Sol (Mauvais)
Projet de travaux :	
Contrôles techniques : (Nom de la société – date – observations)	Electricité : Installation chauffage : Moyen de secours : Amiante : Plomb :
Observations :	

SITUATION	FONCTIONS
Nom de l'équipement : Ecole Maternelle Suzanne VALADON  Quartier : Bois Roulot Section cadastrale : AX181 - AX379 Zone PLU : UC Adresse : 44 rue du Petit Bois 71300 Montceau-les-Mines Tél : 03 85 57 11 54 Situation du bâtiment : Composition du bâtiment (nombre de pièces), niveaux, annexes... - 3 salles de classe - 1 salle de jeux - 1 restaurant scolaire - 1 préau extérieur - Sanitaires 2 logements avec entrée commune à l'école (1 T2 et 1 T3)	 Activités : Enseignement scolaire Utilisateurs : Elèves – Enseignants Jours et horaires de fonctionnement : du Lundi au vendredi sauf vacances scolaires Utilisation : 2 classes Effectif : 44 élèves + 2 enseignants Direction : Mme Claire MAL TAVERNE (Année scolaire 2015/2016) Restauration scolaire dans l'école.

Nom de l'équipement : Ecole Maternelle Suzanne VALADON	
Année de construction :	Avant 1961 – Ecole rénovée en 1988
Etat général du bâtiment :	☐ Bon ☒ Assez bien ☐ Passable ☐ Médiocre ☐ Mauvais
Surfaces :	Surface au sol : 883 m ² Surface bâtiment : Shon école : 436 m ² Shon logement : 114 m ²
Capacité d'accueil :	Effectif : 60
Classement ERP : (Ets recevant du public - Catégorie)	5 ^{ème} Catégorie – Type : R Avis Commission d'arrondissement chalon de sécurité ERP : 11/04/1990
Accessibilité :	☐ Ascenseur ☐ Rampe d'accès ☐ Plein pied
Type de chauffage :	☒ Gaz ☐ Fioul ☐ Vapeur ☐ Electrique ☐ Energie renouvelable 1996
Travaux effectués : (Type de Travaux + année + montant)	Cour enrobé (Très Bon) – Façade enduit (Moyen) – Huisseries Alu (Très bon) - Toiture ardoises (Bon) – Propretés intérieures Peinture-Plafond-Sol (Bon) – Chauffage (gaz) (Moyen) 1996. Logements (1T3 et 1 T2) : Toiture ardoise (Bon) – Huisseries Bois (Mauvais) – Propretés (Mauvais) Chauffage individuel.
Projet de travaux :	
Contrôles techniques : (Nom de la société – date – observations)	Electricité : Installation chauffage : Moyen de secours : Amiante : Plomb :
Observations :	

SITUATION	FONCTIONS
Nom de l'équipement : Ecole Élémentaire Louis ARAGON  Quartier : La Bruyère Section cadastrale : BY127 Zone PLU : UEa Adresse : 4 impasse de Perrecy 71300 Montceau-les-Mines Tél : 03 85 57 10 62 Situation du bâtiment : Composition du bâtiment (nombre de pièces), niveaux, annexes... Bâtiment sur 2 niveaux - 10 salles de classe - 1 bureau - 1 restaurant scolaire - 2 préaux - Sanitaires	 Activités : Enseignement scolaire Utilisateurs : Elèves – Enseignants Jours et horaires de fonctionnement : du Lundi au vendredi sauf vacances scolaires Utilisation : 4 classes + 1 CLIS Effectif : 95 élèves + 5 enseignants Direction : Mme Raphaëlle TISSIER (Année scolaire 2015/2016) Restauration scolaire avec EM Elsa TRIOLET dans les locaux EE Louis ARAGON

Nom de l'équipement : Ecole Élémentaire Louis ARAGON

Année de construction :	1967
Etat général du bâtiment :	☐ Bon ☐ Assez bien ☒ Passable ☐ Médiocre ☐ Mauvais
Surfaces :	Surface au sol : 10745 m² Surface bâtiment : Shon école : 1170 m²
Capacité d'accueil :	Effectif : 205
Classement ERP : (Ets recevant du public - Catégorie)	4^{ème} Catégorie – Type : R Avis Commission d'arrondissement chalon de sécurité ERP : 05/10/2005 (prochaine visite 09/2010)
Accessibilité :	☐ Ascenseur ☒ Rampe d'accès ☐ Plein pied (2014)
Type de chauffage :	☒ Gaz ☐ Fioul ☐ Vapeur ☐ Electrique ☐ Energie renouvelable (2003)
Travaux effectués : (Type de Travaux + année + montant)	Sablé enrobé (Bon) – Façade Peinture bardage (Moyen)- Huisseries Bois (Moyen) – Toiture terrasse (Moyen) – Propretés intérieures Peintures-sol- plafond (Moyens) – Chauffage gaz (Bon).
Projet de travaux :	
Contrôles techniques : (Nom de la société – date – observations)	Electricité : Installation chauffage : Moyen de secours : Amiante : Plomb :
Observations :	

SITUATION	FONCTIONS
Nom de l'équipement : Ecole Maternelle Elsa TRIOLET  Quartier : La Bruyère Section cadastrale : BY127 Zone PLU : UEa Adresse : 4 Impasse de Perrecy 71300 Montceau-les-Mines Tél : 03 85 57 15 48 Situation du bâtiment : Composition du bâtiment (nombre de pièces), niveaux, annexes... - 3 salles de classe - 1 salle de jeux - 1 bureau - 1 dortoir - Sanitaires	 Activités : Enseignement scolaire Utilisateurs : Elèves – Enseignants Jours et horaires de fonctionnement : du Lundi au vendredi sauf vacances scolaires Utilisation : 2 classes Effectif : 45 élèves + 2 enseignants Direction : Mme Agnès MAZUREK (Année scolaire 2015/2016) Restauration scolaire avec l'école élémentaire Louis Aragon.

Nom de l'équipement : Ecole Maternelle Elsa TRIOLET

Année de construction :	1965
Etat général du bâtiment :	☐ Bon ☐ Assez bien ☒ Passable ☐ Médiocre ☐ Mauvais
Surfaces :	Surface au sol : 10745 m² Surface bâtiment : Shon école : 430 m² Shon logement : 99 m²
Capacité d'accueil :	Effectif :
Classement ERP : (Ets recevant du public - Catégorie)	4 ^{ème} Catégorie – Type : L Avis Commission d'arrondissement chalon de sécurité ERP : 18/11/1993
Accessibilité :	☐ Ascenseur ☒ Rampe d'accès ☐ Plein pied
Type de chauffage :	☒ Gaz ☐ Fioul ☐ Vapeur ☐ Electrique ☐ Energie renouvelable (2010)
Travaux effectués : (Type de Travaux + année + montant)	Sablé enrobé (Bon) - Façade enduit (Moyen)- Huisseries Bois (Mauvais) – Toiture Fibro ciment (Mauvais) – Propreté intérieurs (Peintures-sol- plafond (Moyens) – Chauffage gaz (Très bon) – Sanitaires (Très moyen) Logement (1 T4) : Toiture Fibro ciment (Mauvais) – Huisseries bois (Mauvais) – Chauffage gaz (Très bon). logement occupé par l'Association Math Etudes
Projet de travaux :	
Contrôles techniques : (Nom de la société – date – observations)	Electricité : Installation chauffage : Moyen de secours : Amiante : Plomb :
Observations :	